communiqué de presse

Orléans le 9 octobre 2026

Valloire Habitat

Groupe ActionLogement

S.A.R.L. Calliet



Inauguration des travaux de réhabilitation de la résidence Clos Vinot à Amilly

44 logements locatifs sociaux

74/94 rue Vincent SCOTTO à Amilly

Vendredi 9 octobre 2026 à 11 h 30

Véronique Gagnepain, Présidente**, Vincent Henneron,** Directeur général de Valloire Habitat, et **Tom Collen-Renaux,** Maire d'Amilly **inaugurent les travaux de réhabilitation de la résidence Clos Vinot** à Amilly.

Mise en service en 1965, la résidence se compose de 7 bâtiments de 2 étages pour un total de 44 logements : 10 T3 (58 m²), 25 T4 (de 66 à 71 m²) et 9 T5 (81 m²). La réhabilitation a été réalisée de décembre 2024 à juillet 2026, avec l'appui en maîtrise d'oeuvre de la S.A.R.L. Calliet, d'un bureau de contrôle et d'un coordonnateur santé et sécurité.

UN CADRE DE VIE TRANSFORMÉ EN PROFONDEUR AU BÉNÉFICE DES LOCATAIRES

À travers cette réhabilitation globale, l'objectif était d'améliorer durablement le confort, la sécurité et la qualité de vie des locataires, tout en renforçant la performance et la pérennité du patrimoine. Dans cette optique, l'opération a porté à la fois sur les logements, les parties communes et les espaces extérieurs. Le projet a ainsi permis la rénovation des façades et la mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur, le renforcement de l'isolation des combles, le remplacement des menuiseries et la modernisation des équipements de chauffage et de ventilation.

Les installations électriques ont été mises en conformité et modernisées avec le changement entre autres d'appareillages défectueux ou encore le remplacement des éclairages extérieurs. Les parties communes et les accès aux immeubles ont également fait l'objet de travaux, avec la rénovation des halls, des garde-corps, des cheminements et des équipements collectifs.

Les toitures et les systèmes d'évacuation des eaux pluviales ont été repris, les espaces extérieurs réaménagés ainsi que les stationnements et les espaces dédiés aux conteneurs de tri. Enfin, un système de visiophonie a été mis en place, les ensembles contrôle VIGIK remplacés afin de renforcer la sécurité des résidents.

Le montant global de la réhabilitation est de 2 876 134 € HT, soit plus de 65 000 € HT par logement. Le projet a généré 1877 heures d'insertion par l'activité économique.

CONFORT ET PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

L'ensemble de ces travaux contribue ainsi à offrir aux locataires une résidence plus confortable, plus sûre, plus accessible et plus performante sur le plan énergétique. Les travaux entrepris ont permis d'atteindre une étiquette DPE moyenne C en consommation sur la totalité des logements (étiquette E initialement).

PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITÉ

En 2023, afin de réaliser au mieux ces opérations et notamment les réhabilitations dans le respect de la biodiversité, Valloire Habitat s'est rapproché de l'association Loiret Nature Environnement (LNE) pour solliciter son expertise, afin d'une part d'établir des diagnostics sur la présence d'espèces protégées et d'autre part définir les mesures adaptées à mettre en place.

Dans ce cadre et suite à des signes tangibles de présence (guano et cris sociaux) une étude a été réalisée par LNE sur le site du Clos Vinot qui a révélé, au 110/130 rue Vincent Scotto, la présence d'une colonie d'environ 50 individus de Pipistrelles, une très petite chauve-souris insectivore. Afin de mener à bien la réhabilitation il a été procédé à l'obstruction de l'entrée de la cavité où nichait la colonie. Pour compenser, 4 gîtes artificiels ont été installés sur le bâtiment. Un suivi de la réinstallation des Pipistrelles après la mise en place des nichoirs a été confié à LNE afin d'évaluer l'efficacité de ces dispositifs.

RÉTROCESSION DES VOIRIES ET TROTTOIRS À LA VILLE D'AMILLY

Dans le cadre de la réhabilitation du Clos Vinot, les études et travaux engagés sur les réseaux, voiries et trottoirs ont conduit à envisager une rétrocession à la commune de surfaces cadastrales appartenant à Valloire Habitat.

Cette rétrocession à l'euro symbolique visait à mettre en cohérence les limites de propriété avec le domaine public, notamment dans le prolongement des trottoirs et voiries communales.

À cette fin, un géomètre-expert a été missionné afin de définir précisément les emprises concernées et de préparer la division des propriétés situées rue Vincent Scotto et place Jean Jaurès, en vue de leur rétrocession à la Ville d'Amilly.

La rétrocession a été réalisée à l'issue de la réhabilitation.

À propos de VALLOIRE HABITAT :
Valloire Habitat, filiale immobilière du groupe Action Logement, est un acteur majeur du logement social en région Centre – Val de Loire, avec plus de 19 300 logements, majoritairement dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, mais également dans le sud de l'Ile de France. Valloire Habitat accompagne la dynamique des territoires aux côtés des élus, partenaires pour la construction, l'aménagement, la location et la vente de logements.
La raison d'être de Valloire Habitat est : « Concevoir, mettre en œuvre un habitat responsable et des services innovants pour accompagner le parcours de vie de nos clients et contribuer à l'attractivité des territoires ». En 2026, Valloire Habitat devient société à mission.

Valloire Habitat
Groupe ActionLogement

Contact presse

Julie Egal - Directrice de la communication
julie.egal@valloire-habitat.com
www.valloire-habitat.com